

Pré-résultats de l'enquête du Criirem

mardi 4 mars 2008, par [postmaster](#)



Voir en ligne : [Le communiqué des collectifs Mayenne, Manche et Ille-et-Vilaine \[http://www.stop-tht.org/spip.php?article66\]](http://www.stop-tht.org/spip.php?article66)

Lundi 3 mars 2008

Enquête « Vivre avec une ligne THT »

Pré rapport et conclusions partielles

Début décembre 2007, le collectif Anti THT Cotentin Maine a contacté le CRIIREM pour mettre en place l'enquête « Vivre avec une ligne THT ». L'étude a consisté à mettre en place un comparatif entre des riverains exposés à une ligne THT 2 x 400.000 Volts (Flamanville – Domloup) et des futurs riverains d'une ligne 2 x 400.000 Volts (Cotentin Maine) non encore installée mais dont le couloir est répertorié par RTE. Les premiers seront définis par le terme « riverains exposés » et les seconds par le terme « riverains non exposés ».

De janvier à mars 2008, des coordinateurs et des enquêteurs, formés par le CRIIREM aux techniques de relevés et de constitutions de dossiers, se sont présentés chez les riverains et ont enregistré des données diverses et variées (habitat, état civil, santé, compatibilité électromagnétique, facteurs de confusion Finalement ils ont rapporté au CRIIREM plus de 8000 questionnaires entièrement remplis.

Après étude partielle de 350 dossiers, une première estimation fait apparaître un certain nombre de tendances émergentes :

- 1.Des dysfonctionnements, sur les appareils électriques et électroniques chez les riverains exposés, deux fois plus importants que chez les riverains non exposés. Ce phénomène indique que des problèmes de compatibilité électromagnétique sont constatés.
- 2.Des problèmes de santé focalisés sur des troubles du sommeil, de la mémoire, de l'audition, mais aussi des maux de tête, de l'irritabilité et des états dépressifs sont significativement plus fréquents chez les riverains

exposés que chez les riverains non exposés. De plus, les symptômes décrits ci-dessus disparaissent significativement lorsque les riverains quittent la zone affectée par la ligne THT. 3. Des maladies graves ayant fait l'objet de traitements lourds, d'actes chirurgicaux et des cancers (leucémie, cancers du sein et de la thyroïde, ...) sont détectés significativement en plus grand nombre chez les riverains exposés. Ces observations confirment les conclusions du rapport Bio Initiative du 31 août 2007, signés par David CARPENTER et Cindy SAGE (Université d'Albanie, NEW YORK).



4. Les facteurs de confusions (tabac, alcool, drogue) ayant été pris en compte, n'influent pas sur les autres données de l'étude.

5. Les élevages étudiés montrent que la ligne THT (2x400.000 Volts) peut être à l'origine de courants parasites dans les structures métalliques (portails, abreuvoirs, cornadis...) générés par des phénomènes d'induction, nuisibles aux animaux et à la production des exploitations.

Les conclusions définitives seront publiées en juin 2008.

Fait au Mans, le 3 mars 2008

Le Directeur Scientifique du CRIIREM Pierre Le Ruz, Docteur en physiologie